

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

PROCÈS-VERBAL DU 7 NOVEMBRE 2023

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur tenue à Barraute, le sept novembre, deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, au gymnase.

PRÉSENCES

M^{mes} Mylène Barbeau, parent
Caroline Pelchat, parent
Marie-Joëlle Desrosiers, parent
Karine Briand, soutien
Marie-Philippe Bisson, enseignante
Audrée Vallières, professionnelle
Annie Todd, directrice
Mélody Taillon, directrice adjointe

ABSENCES

M^{mes} Sonia Borris, parent
Théa Barclay, parent
Rachel Champagne, soutien

Le quorum est atteint.

**LECTURE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Mylène Barbeau fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-84-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Mylène Barbeau,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté.

ADOPTÉ.

**SUIVI ET ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT DU
21 SEPTEMBRE 2023**

Madame Annie Todd fait la lecture du procès-verbal du 21 septembre 2023.

CE-85-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Mylène Barbeau,
QUE le procès-verbal de cette réunion soit et est adopté.

ADOPTÉ.

**INTERVENTION DE
L'ASSEMBLÉE**

Aucune intervention.

**RÉVISION DES RÈGLES DE
RÉGIE INTERNE
2023-2024**

Madame Annie Todd fait le résumé des règles de régie interne 2023-2024.

CE-86-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Karine Briand,
QUE les règles de régie interne 2023-2024 soit et est adopté.

ADOPTÉ.

**ADOPTION DU BUDGET DE
FONCTIONNEMENT DU
CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

Il y aura un souper défrayer par le 500 \$ pour les membres du conseil d'établissement, s'il reste des sous, ceux-ci seront utilisés pour acheter des livres pour l'école.

CE-87-23

IL EST RÉSOLU sur proposition de

Madame Aurée Vallières,

QUE le budget de fonctionnement du conseil d'établissement

soit et est adopté.

ADOPTÉ.

**PRÉSENTATION DES
MESURES BUDGÉTAIRES
ACCORDÉES MEES
2023-2024**

Madame Annie Todd présente la description des différentes mesures budgétaires allouées par le MEES.

**SUIVI DU PROJET
ÉDUCATIF**

Madame Marie-Philippe Bisson présente les priorités de travail pour l'année 2023-2024.

Pédagogie :

- Arrimer nos pratiques en lien avec l'écriture et particulièrement l'orthographe d'usage;
- Favoriser l'enseignement des compétences en français en simultanée, et ce, dès le préscolaire. Cette année, on ramène la dictée de la directrice.

Bien-être :

- Porteur de dossier pour le protocole de l'intimidation;
- Arbre décisionnel pour les infractions mineures et majeures;
- Inscrire les comportements orange ou rouge dans le SOI du Mozaïk Portail;
- Arbre décisionnel pour les parents;
- Démystifier conflit et intimidation;
- Nous recevrons aussi un conférencier (Alain Pelletier) sur l'intimidation à l'intention des enfants le 15 décembre prochain;
- Explication de la roue du défolement et de la salle de décharge motrice;
- Les ateliers Opti-Fex sont déployés dans l'école afin que les élèves comprennent le fonctionnement de leur cerveau, 2 éducatrices iront en formation en décembre 2024.

Collaboration-école-famille-communauté :

Nous avons présenté les nouveautés concernant le dîner pour lesquelles nous avons envoyé une lettre aux parents.

Ces changements touchent principalement l'utilisation du réchaud et l'élimination graduelle des fours à micro-ondes afin de maximiser la surveillance des éducatrices pendant la période du dîner.

De plus, les éducatrices sortent à l'extérieur plus rapidement afin d'accommoder nos élèves qui dînent rapidement et qui ont besoin de bouger.

**PLAN D'ACTION POUR UN
MILIEU SAIN ET
BIENVEILLANT**

Madame Aurée Vallières présente le bilan du plan d'action et le dépliant qui sera remis aux parents. Il est suggéré que les membres en prennent connaissance afin de proposer leurs suggestions pour la rencontre de janvier. La poursuite des actions est en cours. Un sondage sera passé aux élèves et auprès du personnel pour établir les prochaines actions.

Le dépliant sera distribué lors de la tournée des classes peu de temps après la conférence sur l'intimidation du 15 décembre 2023.

**DÉCISIONS AU SUJET DES
ACTIVITÉS DE
FINANCEMENT**

Madame Annie Todd présente le plan de levée de fond pour l'année 2023-2024.

Pour le voyage à Tremblant, les 6e années ont fait plusieurs activités de financement :

- Cueillette de bouteilles et un
- Dîner hot-dog.
- Vente de billets pour le tirage d'un panier cadeau.

De plus, toute l'école participe présentement à la vente de produits Boréalait qui pourront être utilisés pour plusieurs activités dans notre école.

CE-88-23

IL EST RÉSOLU sur proposition de

Madame Mylène Barbeau,

QUE les activités de financement pour 2023-2024 soit et est adopté.

ADOPTÉ.

AUTRES SUJETS

Projet chien mira

École en santé

Petits déjeuners pour l'an prochain :

- Il faudra trouver une personne responsable de la distribution. Il est possible de payer 20 \$ par jour à la personne qui s'occupera des déjeuners.

Nous proposons de faire une invitation à Yvette, la voisine de l'école à nos activités (spectacle de Noël), de lui donner une carte de Noël ou toute autre activité afin de promouvoir le bon voisinage.

Avec le Comité CVR (comité de vitalité rurale), nous travaillons à ouvrir une garderie dans l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Barraute afin de répondre à un besoin de la communauté et à pallier la pénurie de personnel scolaire.

Nous discutons également de la possibilité d'offrir un programme ou une concentration « plein air » pour promouvoir l'école Natagan.

Nous allons regarder la possibilité d'inclure Monsieur Laurent Auger dans le projet, puisque celui-ci est instructeur de ski (avec le Mont-Vidéo). On mentionne les belles richesses naturelles de la ville que nous devrions mettre en valeur et aussi profiter.

**ÉVALUATION ET CLÔTURE
DE L'ASSEMBLÉE**

CE-89-23

IL EST RÉSOLU sur proposition de

Madame Mylène Barbeau,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ.

Il est **19h39**.

Mylène Barbeau, présidente

Mélody Taillon, secrétaire par intérim